



## Conseil d'établissement n°4

Année scolaire 2023/2024

### Procès-verbal

Séance extraordinaire

**Mercredi 29 mai 2024 à 17H**

LFC – Site de Mearag – Salle de théâtre

#### Présents :

##### Pour l'administration :

- M. Philippe LODS, Adjoint au COCAC
- M. Frédéric BROMONT, Proviseur - Président de séance
- Mme Kim VO HOANG, Provisseure adjointe
- M. Thierry DAUM, Directeur administratif et financier
- M. Jean-Christophe MAIGNAN, directeur primaire pour le site de Maadi
- Mme Estelle BOUSQUET, directeur primaire pour le site de New Cairo et Zamalek
- Mme Marie PLASSE, Conseillère principale d'éducation

##### Pour le personnel enseignant :

- Mme Naima EL SAYED
- Mme Violaine DELARONDE
- Mme Marie-Hélène DELAFLOTTE
- M. Raphael CABLEY

##### Pour le personnel administratif, technique et de santé, ouvriers de service :

- Mme Amani FAWAZ

##### Pour les parents d'élèves élus :

- Mme Ranya ABDELHAMID
- Mme Dalia FAYAD
- Mme Dalia YASSIN
- M. Paul HADDAD
- Mme Jihane ODABACHI

##### Pour les membres siégeant à titre consultatif :

- Mme Catherine PASCAL, Conseillère des Français de l'étranger
- M. Hervé MAJIDIER, Conseiller des Français de l'étranger

#### Excusés :

- M. Zyad HEGAZI, Représentant des personnels enseignants 2<sup>nd</sup> degré
- M. AYMAN ABD EL FATTAH, Représentant des personnels administratifs et de santé
- Mme Haya ABOU HUSSEIN, Représentante des élèves
- Mme Maya EL KHAZINDAR, Représentante des élèves
- M. Olivier LE VAN XIEU, Consul général de France en Egypte
- M. Rafaël PLEUTIN Conseiller des Français de l'étranger
- Mme Khadija ABDELAZEEM, Vice-présidente du CVL



**(Cf-annexe 1- feuille d'émargement)**

→ Le quorum étant atteint (17 /21), le conseil d'établissement n°4, réuni en séance extraordinaire, peut valablement délibérer.

M. Frédéric BROMONT ouvre la séance à 17h02

Tour de table et présentation des membres.

- Désignation du secrétaire de séance : Mme Kim VO HOANG
- Le secrétariat de séance sera suppléé par : Mme Dalia YASSIN

Monsieur BROMONT remercie la présence de Monsieur Philippe LODS, adjoint au COCAC

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1. Carte des emplois : fermeture du poste d'EF2D Histoire-Géographie au Lycée français du Caire à la rentrée 2025

**1. Carte des emplois : fermeture du poste d'EF2D Histoire-Géographie au Lycée français du Caire à la rentrée 2025**

Il est précisé le nombre de formateurs présents sur la zone Moyen-Orient, soit 16 EF2D au total dont 9 au Caire.

Pour rappel, suite au déconventionnement du lycée Pompidou à Dubai, 4 formateurs ont été relocalisés :

- 1 à Abou Dhabi
- 3 au Caire

L'AEFE souhaite rééquilibrer le nombre d'EF2D entre l'IRF et le LFC. Selon un choix personnel de localisation laissé à l'appréciation des intéressés, L'IRF ne dispose plus que de 5 formateurs basés à ABOU DHABI.

Les représentants des enseignants demandent la création d'un poste PDL en lettres pour compenser la fermeture du poste.

Monsieur le Proviseur précise que ce point n'est pas à l'ordre du jour. Il rajoute qu'un point sur la carte des emplois sera prévu à l'ordre du jour du prochain CE.

Il est précisé en rappel que la fermeture d'un poste ne s'applique qu'en cas de fin de mission. Ce sera le cas pour l'EF2D d'histoire-géographie.

Les parents demandent des précisions sur les missions de l'EF2, soit :

- Une mission de formation
- Une mission d'enseignement de 6h

Les représentants des parents demandent quel sera l'impact de la perte des 6h d'enseignement.

Monsieur le Proviseur répond qu'il est difficile d'anticiper les besoins de l'année scolaire 2025, car ils seront déterminés vers le mois de février 2025 de manière provisoire et en mai 2025 de manière consolidée.



Monsieur le Proviseur rappelle que le conseil d'établissement donne un avis consultatif sur la fermeture du poste.

Toutefois, si les besoins de cette discipline identifiés pour R24 sont identifiés à R25, ces 6h sont absorbables sans difficultés par l'équipe HG sans création de support supplémentaire.

Le conseil procède au vote à main levée.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
7	10	0

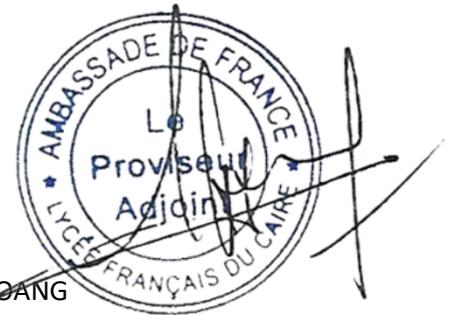
La séance est levée à 17h50.

Le président et proviseur



Frédéric BROMONT

Le secrétaire de séance



Kim VO HOANG

Lu et approuvé par -